

Désignation de l'entreprise SARL A. J. S.

Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
13/10/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214		
			Services *			217		218	50887	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222		
	Production immobilisée *							224		
	Subventions d'exploitations reçues							226		
	Autres produits							230	900	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	51787		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises) *							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)							242	8185	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *				243	300	244	1288		
	Rémunérations du personnel *							250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		
	Dotations aux amortissements *							254	17869	
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *				259		262	0	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				260				
Total des charges d'exploitation (II)							264	27343		
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)							270	24444		
Produits financiers (III)			280	50000	Charges financières (V)		294	4994		
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348					
Impôt sur les bénéfices (VII)							306	3292		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	66157		
B – RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	66157	314		
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)				324	3292				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249			)	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986					342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	ZFU (44 octies A)	987					
	ZRD (44 terdecies)		127	JEI (44 sexies A)	989					
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991	ZRR (44 quindécies)	138					
	ZFANG (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344					
	BUD (44 sexdecies)		992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit				346			47500	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	21949	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356				
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	21949	372		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SARL A. J. S.

Néant ☐ ***A – RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
13/10/31/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons {	215		214
		Services *	intracommunautaires	217		218
						50887
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	900
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	51787
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	8185
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243	300		244	1288
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	Dotations aux amortissements *				254	17869
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	0
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	27343
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)				270	24444
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI) {	Produits financiers (III)	280	50000		294	4994
	Charges financières (V)				290	
	Produits exceptionnels (IV)				300	
	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)	Impôt sur les bénéfices (VII)				306	3292
	2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	66157
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	66157	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	3292	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986				342
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	ZFU (44 octies A)	987		
	ZRD (44 terdecies)	127	JEI (44 sexies A)	989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	ZRR (44 quindécies)	138		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346		350
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col.1 / Déficit col.2		352	21949	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 / Déficit col.2		370	21949	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

AJS
Société à responsabilité limitée
au capital de 235 000 euros
Siège social : 43 la Madeleine
50160 ST AMAND

501 392 153 RCS COUTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 SEPTEMBRE 2023
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 66 157,26 euros de la manière suivante :

- Affectation de la totalité du bénéfice, soit la somme de 66 157,26 euros, sur le compte « Report à nouveau ».

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Gérard HEURTAUX

✓ Certified by  yousign

Désignation de l'entreprise										SARL A.J.S.										Néant ☐ *																							
Adresse de l'entreprise										43 la Madeleine 50160 Saint-Amand																																	
SIREN										5 0 1 3 9 2 1 5 3																																	
Durée de l'exercice en nombre de mois *										1 2		Durée de l'exercice précédent *										1 2																					
																				Exercice N clos le																							
																				31 03 2023																							
ACTIF										Brut 1										Amortissements-Provisions 2										Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ										Immobilisations incorporelles										Fonds commercial *										010													
																				Autres *										014													
										Immobilisations corporelles *										028										691617										030			
										Immobilisations financières * (1)										040										1500										042			
										Total I (5)										044										693117										048			
ACTIF CIRCULANT										STOCKS										Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050													
																				Marchandises *										060													
										Avances et acomptes versés sur commandes										064										066													
										Créances (2)										Clients et comptes rattachés *										068		6834										070	
																				Autres * (3)										072		16575										074	
										Valeurs mobilières de placement										080										082													
										Disponibilités										084										28160										086			
										Charges constatées d'avance *										092										094													
Total II										096										51571										098										51571			
Total général (I+II)										110										744688										112										277406			
PASSIF																														Exercice N 1													
CAPITAUX PROPRES										Capital social ou individuel *										120										235000													
										Écarts de réévaluation										124																							
										Réserve légale										126																							
										Réserves réglementées *										130																							
										Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *										131										)										132			
										Report à nouveau										134										-223250													
										Résultat de l'exercice										136										66157													
										Subventions d'investissement										137																							
										Provisions réglementées										140																							
										Total I										142										77906													
Provisions pour risques et charges										Total II										154																							
DETTES (4)										Emprunts et dettes assimilées										156										235408													
										Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																							
										Fournisseurs et comptes rattachés *										166										540													
										Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :										169										142635										172			
										Produits constatés d'avance										174										3211													
Total III										176										389375																							
Total général (I + II + III)										180										467282																							
REVENUS										(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an										193										(4) Dont dettes à plus d'un an										195			
										(2) Dont créances à plus d'un an										197										Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *										182			
										(3) Dont compte courant d'associés débit										198										s										184			

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. J. S.

31032023

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	666816	432		434		436	666816				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	24801	472		474		476	24801				
Immobilisations financières		480	1500	482		484		486	1500				
TOTAL		490	693117	492		494		496	693117				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	234736	522	17869	524	0	526	252605		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	24801	562		564		566	24801		
TOTAL		570	259537	572	17869	574	0	576	277406		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL A.J.S.

31032023

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres im. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	3004
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	564
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: SARL A.J.S.		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 0 1 0 4 2 0 2 2		et clos le: 3 1 0 3 2 0 2 3	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

Désignation de l'entreprise SARL A.J.S.Néant ☐ *Adresse de l'entreprise 43 la Madeleine 50160 Saint-Amand

SIREN

5 0 1 3 9 2 1 5 3Durée de l'exercice en nombre de mois * 112Durée de l'exercice précédent * 112

				Exercice N clos le		
				<u>31/01/2013</u>		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012			
	Fonds commercial *					
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030	691617	277406	414211
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1500		1500
Total I (5)		044	048	693117	277406	415711
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	068	070	6834		6834
	Clients et comptes rattachés *					
	Autres * (3)	072	074	16575		16575
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	28160		28160
	Charges constatées d'avance *	092	094			
Total II		096	098	51571		51571
Total général (I+II)		110	112	744688	277406	467282
PASSIF				Exercice N 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	235000		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	132			
	Report à nouveau		134	-223250		
	Résultat de l'exercice		136	66157		
	Subventions d'investissement	Certifié conforme	137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142	77906		
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	235408		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	✓ Certified by // yousign	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	540		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	142635	150215	
	Produits constatés d'avance		174	3211		
Total III		176	389375			
Total général (I + II + III)		180	467282			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	194111	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs			184		

Gérard HEURTAUX

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL A. J. S.

31032023

Néant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430	666816	432		434		436	666816				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470	24801	472		474		476	24801				
Immobilisations financières		480	1500	482		484		486	1500				
TOTAL		490	693117	492		494		496	693117				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520	234736	522	17869	524	0	526	252605		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	24801	562		564		566	24801		
TOTAL		570	259537	572	17869	574	0	576	277406		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : SARL A.J.S.

31032023

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Fonds commercial	681	683
Autres im. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisations corporelles	760	765
TOTAL	770	775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives en application du I de l'art. 154 bis dont Madelin	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	3004
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	564
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	0
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'invest. reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: SARL A.J.S.		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 0 1 0 4 2 0 2 2		et clos le: 3 1 0 3 2 0 2 3	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS (Hors CVAE)			
Effectif moyen du personnel :		376	
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	0
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *	023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	160	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.